

Note Méthodologique : Prévention des risques routiers professionnels à Abidjan Cote d Ivoire

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

- Sécuriser les déplacements professionnels des collaborateurs à Abidjan.
 - Réduire les risques de conduite, les accidents et leurs impacts humains et économiques.
 - Analyser, optimiser et accompagner les pratiques routières.
 - Assurer la conformité réglementaire ivoirienne et améliorer la sécurité opérationnelle.
-

Objectifs de la mission

- Diagnostiquer les pratiques actuelles et les conditions de sécurité des déplacements.
 - Évaluer la conformité aux exigences réglementaires ivoiriennes.
 - Développer un plan d'action personnalisé (comportements, maintenance, organisation).
 - Former et sensibiliser conducteurs et encadrants.
 - Assurer un suivi et un reporting réguliers de l'efficacité des actions.
-

Périmètre / livrables attendus

- Diagnostic des pratiques, données accidentologiques, formations et état des véhicules.
 - Analyse documentaire et réglementaire (procédures, contrôles techniques, conformité).
 - Plan d'action opérationnel avec indicateurs et modalités de pilotage.
 - Sessions de formation et de sensibilisation.
 - Suivi, reporting périodique, accompagnement du changement et audits complémentaires.
 - Livrables : rapport détaillé, plan d'action personnalisé, guides pratiques, supports de sensibilisation.
-

Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 : Diagnostic initial (1 à 2 semaines)

- Collecte et analyse des données accidentologiques et des pratiques.
- Entretiens parties prenantes, observation terrain, revue formations et véhicules.
- Résultat : facteurs de risques identifiés et priorisés.

Étape 2 : Analyse documentaire et réglementaire (1 semaine)

- Revue des procédures internes, contrôles techniques, notices de prévention.
- Vérification de la conformité à la législation ivoirienne.
- Résultat : écarts et points faibles documentés.

Étape 3 : Recommandations et plan d’action (1 semaine)

- Mesures d’amélioration (formations, procédures, organisation, techniques).
- Définition des indicateurs de suivi et modalités de pilotage.
- Livrable : plan d’action priorisé et restitué.

Étape 4 : Suivi et accompagnement (durée variable)

- Assistance à la mise en œuvre et conduite du changement.
- Reporting périodique, coordination des acteurs, audits complémentaires.
- Résultat : pérennité des résultats et amélioration continue.

Planning / durée / jalons

Phase	Description	Durée indicative	Format
Diagnostic initial	Collecte et analyse des données	1 à 2 semaines	Sur site
Analyse documentaire	Revue des procédures et conformité réglementaire	1 semaine	Sur site et à distance
Plan d’action et recommandations	Élaboration des mesures d’amélioration	1 semaine	Rapport écrit et restitution
Suivi et accompagnement	Assistance à la mise en œuvre	Variable, selon besoins	Interventions ponctuelles ou périodiques

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Besoins identifiés et documents préparatoires disponibles.
- Statistiques d’accidents et sinistres routiers.
- Rapports d’entretien et contrôles techniques des véhicules.
- Procédures internes et historique des formations réalisées.
- Documentation liée à la sécurité routière et à la gestion des transports.

Modalités de pilotage & qualité (comités, validations, risques)

Point clé : Des indicateurs de suivi et un reporting périodique assurent l’efficacité et la pérennité des actions.

- Indicateurs de suivi et modalités de pilotage définis dans le plan d’action.
- Reporting régulier/ périodique pour mesurer l’efficacité des actions.
- Restitution via rapport écrit et échanges dédiés.

- Vérification de la conformité à la législation ivoirienne; revue des procédures.
- Coordination des acteurs tout au long de la mise en œuvre.
- Audits complémentaires pour consolider les résultats et l'amélioration continue.